### DÉPARTEMENT DES YVELINES

## EXTRAIT DU REGISTRE

# DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

7 AVRIL 2008

Le nombre de Conseillers en exercice est de 39

**OBJET** 

Représentation du Conseil Municipal au Conseil d'Etablissement de la Maison de Retraite Bon Repos

Le 30 mai 2008

Pour le Maire, Par délégation, Le Directeur Général des Services

lataieu LHERITEAU

L'an deux mille huit, le 7 avril à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 31 mars deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

#### Etaient présents:

SOLIGNAC, Madame Monsieur BOUTIN, PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USOUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, BÈLE. Madame Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI. Madame TÉA. Madame PERNOD-RONCHI. Monsieur FAVREAU. Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÈQUE, Monsieur FRUCHARD

#### Secrétaire de Séance :

Monsieur MAILLARD

Nº DE DOSSIER: 08 C 05 q

**OBJET:** REPRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL

D'ETABLISSEMENT DE LA MAISON DE RETRAITE BON REPOS

**RAPPORTEUR**: Monsieur le Maire

#### Mesdames, Messieurs,

La Ville de Saint-Germain-en-Laye est sollicitée pour faire partie de nombreux organismes extérieurs le plus souvent associatifs. Les modes de participation de la Ville sont prévus par les statuts de ces organismes.

Il appartient au Conseil Municipal de désigner son représentant pour siéger au Conseil d'Etablissement de la Maison de Retraite Bon Repos.

Il est proposé de désigner Madame Brigitte BÈLE.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

DESIGNE, après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote, par 39 voix sur 39 votants :

- Madame Brigitte BÈLE

pour représenter la Ville de Saint-Germain-en-Laye au Conseil d'Etablissement de la Maison de Retraite Bon Repos.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Emmanuel LAMY

Maire de Saint-Germain-en-Laye